

DOSSIER DE CANDIDATURE 23-25



2023 – 2025

**Deviens actrice ou acteur de ta commune !
Présente-toi au CMJ!
Deviens Conseiller(ère) Municipal(e)
des Jeunes de Gouvernes**

Inscription jusqu'au

jeudi 28 septembre 2023 à minuit,

Elections Dimanche 8 octobre 2023

Tu as entre 8 et 18 ans et tu as des idées pour faire évoluer ton village ?

Tu souhaites proposer des projets, participer à la vie de la commune et t'investir dans une démarche citoyenne ?

“Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes!”

Nous avons besoin de toi, de tes idées, de ton regard, forcément différent de celui d'une personne plus âgée, afin de faire bouger la commune tous ensemble. Je serai ravie de te compter parmi nous afin de vivre ensemble cette belle expérience. Je te remercie par avance de ton implication et je suis impatiente de t'accueillir bientôt en mairie pour échanger avec toi et lancer officiellement le nouveau Conseil municipal des enfants de Gouvernes.

Au plaisir de te retrouver prochainement,

Madame Le Maire : Nathalie TORTRAT

1

FICHE DE CANDIDATURE

PHOTO

NOM

Prénom

Date de naissance /..... /.....

Fille

Garçon

Age Portable :.....

Adresse.....

Code postal Ville

Etablissement scolaire :

Classe de (niveau)

Je soussigné(e).....,

déclare **me présenter** aux élections du Conseil municipal des Jeunes (CMJ) pour 2023-2025
et je m'engage à participer aux commissions et aux séances plénières.

Représentants légaux : (en 1 =Adresse mail et n° de tel pour le groupe Whatsapp communication)

1.NOM Prénom

Adresse.....

Code postal Ville

Numéro de téléphone

Courriel@.....

2.NOM Prénom

Adresse.....

Code postal Ville

Numéro de téléphone

Courriel@.....

Fait à Le

Signatures des parents

Signature du (de la) candidat

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné(e).....

Représentant légal de l'enfant

.....
.....

Autorise mon enfant à déposer sa candidature et faire campagne au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Gouvernes pour le mandat 2023- 2025.

S'il est élu(e) :

Autorise mon enfant à participer aux commissions qui auront lieu à Gouvernes, toutes les 3 semaines en salle du conseil en mairie de Gouvernes ou salle Daniel Robillard ainsi qu'aux séances plénières, en salle du conseil en mairie avec le Maire (2 ou 3 fois par an). **À noter : il n'y a pas de séance de travail pendant les vacances scolaires.**

Autorise mon enfant à participer à toutes les actions et projets liés au CMJ.

Autorise mon enfant à être photographié et filmé, seul ou en groupe, dans le cadre du CMJ et que son image soit en période scolaire diffusée dans diverses publications (presse, plaquettes, site internet de la commune et de l'agglomération Marne et Gondoire...).

Autorise mon enfant à recevoir par SMS et/ou par courriel les différentes informations relatives au CMJ (réunions, informations, rendez-vous...).

Autorise les responsables du CMJ à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaire par l'état de santé et de sécurité de mon enfant.

A Gouvernes, le septembre 2023

Signatures des parents

Signature du candidat(e)

TES MOTIVATIONS ET IDEES DE FUTUR(E) ELU(E)

Pourquoi souhaites-tu être élu(e) au Conseil Municipal des Jeunes ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Sur quelles actions, commissions ou quels projets souhaiterais-tu travailler ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....
.....

Fait à Gouvernes, le

Signature du candidat



Règlement des Elections du Conseil Municipal des Jeunes de Gouvernes 2023-2025

1) Retrait du dossier de candidature

Retrait du dossier de Candidature au secrétariat de la Mairie de Gouvernes ou téléchargeable sur le site de la mairie, » [www. gouvernes.fr](http://www.gouvernes.fr) », à partir du 1 septembre jusqu'au 29 septembre 2023.

2) Dépôt des Candidatures :

Il se fera dans une grande enveloppe 24x32 cm au nom du ou de la candidat(e) au secrétariat de la Mairie ou dans la boîte à lettres de la Mairie jusqu'au 29 septembre 2023 minuit, délai de rigueur.

Toute candidature devra être déposée obligatoirement accompagnée d'une autorisation parentale signée des parents.

Le dossier doit comporter :

1. la fiche de Candidature avec photo d'identité.
2. l'autorisation parentale obligatoire.
3. la feuille de motivations.
4. L'affiche en couleur Format A4 (21x29.7 cm) comportant le nom et prénom du candidat lisible en majuscules, avec un slogan de campagne, incitant à l'élection du candidat, et avec le portrait du candidat (photo ou dessin).
5. Le programme de campagne électorale sur format A4 (21x29.7cm) présentera les thèmes d'actions du candidat, sera proposé sur une feuille format A4 (manuscrite ou tapée à l'ordinateur)

Ces 5 feuillets devront être déposés obligatoirement en même temps, pour que le dossier de Candidature soit complet et pris en considération.

Parallèlement, le candidat devra fournir un justificatif de domicile et présenter sa carte d'identité pour être inscrit sur les listes électorales des Jeunes de Gouvernes

3) La Campagne Electorale

L'affiche et le programme seront agrandis par les services de la Mairie en format A3 en couleur et apposés sur les panneaux électoraux place de la Mairie, pour la campagne électorale à compter du samedi 30 septembre jusqu'au au samedi 7 octobre 2023.

Il sera tiré au sort l'emplacement des candidatures sur les panneaux électoraux, le vendredi 29 septembre à 18h30, en salle des Conseils en présence de membres du Conseil Municipal des adultes et de Madame le Maire ou en présence d'un de ses adjoints.

Le candidat devra battre sa campagne électorale en se faisant connaître auprès de ses camarades de classe, amis, voisins, connaissances... habitant Gouvernes en présentant son programme mais surtout en discutant avec ses camarades des thèmes qui compte défendre pendant son mandat. Il devra inciter ses futurs électeurs à s'inscrire sur les listes électorales des jeunes(au plus tard le jour même des élections), pour pouvoir voter leurs représentants.

4) Les Elections

Les élections se dérouleront dans la salle Lhuillier à Gouvernes,

le Dimanche 08 octobre 2021 de 10 à 12h,

avec le même cérémonial que pour des élections municipales à bulletin secret : bulletin, enveloppe, urne, isoloir...signature sur liste électorale, dans le respect des conditions sanitaires imposées à ce moment-là. (Pass sanitaire et gestes barrières)

Le dépouillement se déroulera juste après la fermeture du bureau de vote, à partir de 12h00, avec les accesseurs et membres du Conseil Municipal des Adultes. Dès la fin du dépouillement, les résultats des élections seront annoncés avec le total des voix et publié le lendemain sur le site de la mairie et affichés sur des panneaux administratifs de la Mairie.

Un pot de l'amitié sera offert aux jeunes candidats à 12 h 30 et à leurs parents par la Mairie de Gouvernes.

5) Installation du Conseil Municipal des Jeunes

Le Premier Conseil Municipal des Jeunes Elus de Gouvernes se tiendra

le Vendredi 13 octobre 2023

et sera officiellement installé, en présence de Madame le Maire et des Conseillers Municipaux encadrant le CMJ dans la salle des Conseils de la Mairie.

Le programme des premières actions sera déterminé ainsi que le calendrier des premières séances du CMJ, au cours de ce premier Conseil.